

EQUIVALENCES DE COMPETENCES ET ALLEGEMENTS DE FORMATION POUR L'ACCES AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Arrêté NOR : SSAH2110960A - Annexe VII

Article 14 de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

"Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié susvisé, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

1° Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;

2° Le diplôme d'assistant de régulation médicale ;

3° Le diplôme d'Etat d'ambulancier ;

4° Le baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;

5° Le baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;

6° Les diplômes ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles ;

7° Le titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;

8° Le titre professionnel d'agent de service médico-social.

Les personnes susmentionnées bénéficient des mesures d'équivalences ou d'allègement de suivi ou de validation de certains blocs de compétences selon les modalités fixées à l'annexe VII du présent arrêté. Leur parcours de formation et les modalités d'évaluation des blocs de compétences ou des compétences manquantes en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant sont définies dans ladite annexe. "

Les titres et diplômes ci-dessous sont concernés par la présente annexe VII. Les tableaux d'équivalences détaillent les volumes horaires et les modalités d'évaluation correspondantes.

DE AP : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (référentiel relevant de l'arrêté du 16 janvier 2006 et référentiel relevant de l'arrêté du 10 juin 2021)

BAC PRO ASSP : Baccalauréat professionnel "Accompagnement Soins et Services à la Personne" option "A domicile" et option "En structure sanitaire, sociale ou médicosociale" (arrêtés du 11 mai 2011)

BAC PRO SAPAT : Baccalauréat professionnel spécialité "Services aux personnes et aux territoires" (arrêté du 22 août 2011)

ADV F : Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (arrêté du 11 janvier 2021)

ASMS : Titre professionnel d'agent de service médico-social (arrêté du 10 juillet 2020)

DE AES : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (arrêté du 29 janvier 2016 : spécialités "à domicile", "en structure collective", "éducation inclusive et vie ordinaire")

Les titulaires des diplômes d'Etat d'aide médico-psychologique (AMP) ou d'auxiliaire de vie sociale (AVS) sont titulaires de droit du DEAES 2016

DE AES : Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (fusion des spécialités ; référentiel 2021)

ARM : Diplôme d'assistant de régulation médicale (référentiel relevant de l'arrêté du 19 juillet 2019)

AMBULANCIER : Diplôme d'Etat d'ambulancier (référentiel relevant de l'arrêté du 26 janvier 2006)

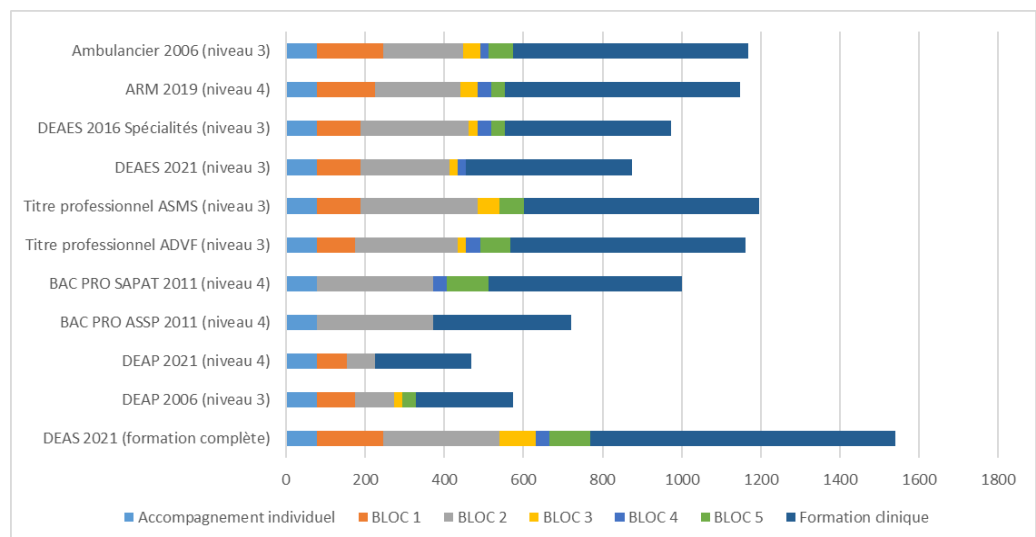
Une actualisation du référentiel est prévue pour les futurs diplômés ambulanciers à compter de 2022.

Synthèse des volumes horaires de formation à réaliser pour l'accès au DE AS en fonction la certification déjà obtenue par le candidat

DEAS 2021	DEAS 2021 (formation complète)	DEAP 2006 (niveau 3)	DEAP 2021 (niveau 4)	BAC PRO ASSP 2011 (niveau 4)	BAC PRO SAPAT 2011 (niveau 4)	Titre professionnel ADV F (niveau 3)	Titre professionnel ASMS (niveau 3)	DEAES 2021 (niveau 3)	DEAES 2016 Spécialités (niveau 3)	ARM 2019 (niveau 4)	Ambulancier 2006 (niveau 3)
Accompagnement individuel	77	77	77	77	77	77	77	77	77	77	77
BLOC 1	168	98	77			98	112	112	112	147	168
BLOC 2	294	98	70	294	294	259	294	224	273	217	203
BLOC 3	91	21				21	56	21	21	42	42
BLOC 4	35				35	35		21	35	35	21
BLOC 5	105	35			105	77	63		35	35	63
Formation clinique	770	245	245	350	490	595	595	420	420	595	595
total formation théorique	770	329	224	371	511	567	602	455	553	553	574
total cursus (théorie et clinique)	1540	574	469	721	1001	1162	1197	875	973	1148	1169

Le détail par bloc de compétences est décrit dans les tableaux d'équivalence.

Fiches parcours : les contenus de formation théorique et clinique ainsi que les modalités d'évaluation sont consultables sur le site du ministère chargé de la santé.



Annexe VII - Equivalences de blocs de compétences vers DEAS 2021 (niveau 4)				DEAP 2006 (niveau 3)			DEAP 2021 (niveau 4)		
Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation
		Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (<i>Module spécifique AS</i>)	147	Allègement de formation	84	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	70	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (<i>Module spécifique AS</i>)	21	Allègement de formation	14		Allègement de formation	7	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (<i>Module spécifique AS</i>)	77	Allègement de formation	28	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4	Allègement de formation	14	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (<i>Module spécifique AS</i>)	182	Allègement de formation	70	Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	56	Evaluation des compétences en milieu professionnel
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	Equivalence		Pas d'évaluation	Equivalence		Pas d'évaluation
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Equivalence		Pas d'évaluation	Equivalence totale		Pas d'évaluation
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21		21	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée			
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35	Equivalence totale		Pas d'évaluation	Equivalence totale		Pas d'évaluation
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins								
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	35	Equivalence		Pas d'évaluation	Equivalence totale		Pas d'évaluation
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Allègement de formation	35	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel			
		Total heures formation théorique	770		329			224	
		% parcours complet théorique			43%			29%	
		Durée formation théorique en semaines	22		9,4			6,4	
		Durée formation clinique en semaines	22		7			7	
		Total heures formation clinique	770		245			245	
		Total heures formation	1540		574			469	

Annexe VII - Equivalences de blocs de compétences vers DEAS 2021 (niveau 4)				BAC PRO ASSP 2011 (niveau 4)			BAC PRO SAPAT 2011 (niveau 4)		
Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation
		Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (<i>Module spécifique AS</i>)	147	Equivalence totale		Pas d'évaluation	Equivalence totale		Pas d'évaluation
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (<i>Module spécifique AS</i>)	21						
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (<i>Module spécifique AS</i>)	77		77	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2		77	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (<i>Module spécifique AS</i>)	182		182			182	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35		35			35	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Equivalence totale		Pas d'évaluation	Equivalence totale		Pas d'évaluation
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21						
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35	Equivalence totale		Pas d'évaluation		35	Evaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins								
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	35	Equivalence totale		Pas d'évaluation		35	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70					70	
		Total heures formation théorique	770		371			511	
		% parcours complet théorique			48%			66%	
		Durée formation théorique en semaines	22		10,6			14,6	
		Durée formation clinique en semaines	22		10			14	
		Total heures formation clinique	770		350			490	
		Total heures formation	1540		721			1001	

Annexe VII - Equivalences de blocs de compétences vers DEAS 2021 (niveau 4)				Titre professionnel ADVF (niveau 3)			Titre professionnel ASMS (niveau 3)		
Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation
		Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (<i>Module spécifique AS</i>)	147	Allègement de formation	98	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	98	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (<i>Module spécifique AS</i>)	21	Dispense de formation			Allègement de formation	14	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (<i>Module spécifique AS</i>)	77		77	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5		77	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (<i>Module spécifique AS</i>)	182		182	Evaluation des compétences en milieu professionnel		182	Evaluation des compétences en milieu professionnel
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	Dispense de formation		Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2		35	Attestation formation gestes et soins d'urgence niveau 2
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Dispense de formation		Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée	Allègement de formation	35	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21		21	Evaluation des compétences en milieu professionnel		21	Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35		35	Evaluation des connaissances à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en	Equivalence totale		Pas d'évaluation
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins								
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	35	Allègement de formation	28	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée	Allègement de formation	14	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Allègement de formation	49	Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	49	Evaluation des compétences en milieu professionnel
		Total heures formation théorique	770		567			602	
		% parcours complet théorique			74%			78%	
		Durée formation théorique en semaines	22		16,2			17,2	
		Durée formation clinique en semaines	22		17			17	
		Total heures formation clinique	770		595			595	
		Total heures formation	1540		1162			1197	

Annexe VII - Equivalences de blocs de compétences vers DEAS 2021 (niveau 4)				DEAES 2021 fusion spécialités (niveau 3)			DEAES 2016 Spécialités (niveau 3)		
Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation
		Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (<i>Module spécifique AS</i>)	147	Allègement de formation	98	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	98	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (<i>Module spécifique AS</i>)	21	Allègement de formation	14		Allègement de formation	14	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (<i>Module spécifique AS</i>)	77	Allègement de formation	63	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel		77	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (<i>Module spécifique AS</i>)	182	Allègement de formation	161		Allègement de formation	161	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35	Equivalence		Pas d'évaluation		35	Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Equivalence		Pas d'évaluation	Equivalence		Pas d'évaluation
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21		21	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique		21	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35	Allègement de formation	21	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu		35	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins								
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	35	Equivalence totale		Pas d'évaluation	Equivalence		Pas d'évaluation
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70				Allègement de formation	35	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
		Total heures formation théorique	770		455			553	
		% parcours complet théorique			59%			72%	
		Durée formation théorique en semaines	22		13			15,8	
		Durée formation clinique en semaines	22		12			12	
		Total heures formation clinique	770		420			420	
		Total heures formation	1540		875			973	

Annexe VII - Equivalences de blocs de compétences vers DEAS 2021 (niveau 4)				ARM 2019 (niveau 4)			Ambulancier 2006 (niveau 3)		
Blocs de compétences AS	Compétences AS	Parcours de formation complet AS	Durée en heures	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation	Equivalences et dispenses	Parcours de formation	Evaluation Validation
		Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35		35			35	
		Suivi pédagogique individualisé des apprenants (SPI)	7		7			7	
		Travaux personnels guidés (TPG)	35		35			35	
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (<i>Module spécifique AS</i>)	147		147	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel		147	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (<i>Module spécifique AS</i>)	21	Dispense de formation				21	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (<i>Module spécifique AS</i>)	77	Allègement de formation	21	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	Allègement de formation	35	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation des compétences en milieu professionnel
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (<i>Module spécifique AS</i>)	182	Allègement de formation	161	Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	168	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35		35		Equivalence		Pas d'évaluation
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70	Allègement de formation	21	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu	Allègement de formation	21	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21		21			21	
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35		35	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu	Allègement de formation	21	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins								
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	35	Equivalence		Pas d'évaluation	Allègement de formation	14	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70	Allègement de formation	35	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel	Allègement de formation	49	Evaluation des compétences en milieu professionnel
		Total heures formation théorique	770		553			574	
		% parcours complet théorique			72%			75%	
		Durée formation théorique en semaines	22		15,8			16,4	
		Durée formation clinique en semaines	22		17			17	
		Total heures formation clinique	770		595			595	
		Total heures formation	1540		1148			1169	